

Rétro 2013

Hautes-Pyrénées

Textes & Images • Archives Été 2013 / Hiver 2013-2014



CRUES DE JUIN 2013

UN DÉFI HISTORIQUE

Relevé et gagné

ensemble!



18 juin 2013. La date fait désormais partie de l'Histoire des Hautes-Pyrénées. Notre département a été frappé par des crues d'une exceptionnelle violence qui ont emporté deux vies et dévasté une partie de notre territoire.

Pour le Conseil Départemental aussi les dégâts sont considérables : 30 millions d'euros de sinistres. Les routes départementales et les ponts sont arrachés, emportés, éventrés à 60 endroits différents, rendant l'accès à certains villages impossible.

Pas de temps pour les lamentations, il faut passer à l'action !

En 24 heures seulement, toutes les entreprises de travaux publics sont mobilisées, et les travaux sont engagés. Les réparations sont menées en un temps record inégalé.

10 ans après, je n'ai rien oublié du sentiment de stupeur partagée. Mais je garde par-dessus tout la fierté de tant de capacité, dans les Hautes-Pyrénées, à se relever des épreuves les plus éprouvantes.

Michel Pélieu -
Président du Département
des Hautes-Pyrénées



COURSE CONTRE LA MONTRE

En 24 heures, les entreprises sont mobilisées et les travaux engagés.

**Résultat : un chantier XXL
achevé en un temps record !**

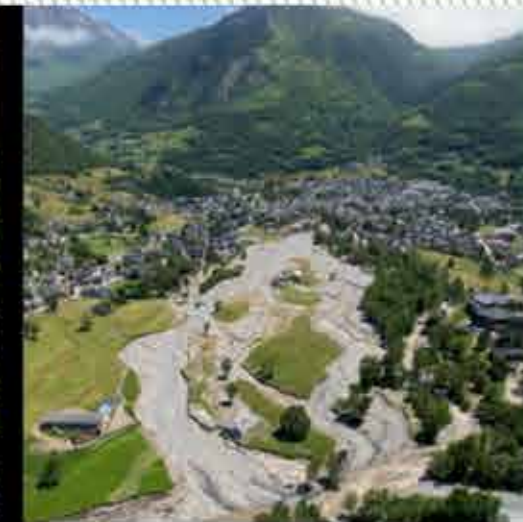
© Ce document est une réédition spéciale de quelques extraits des magazines d'information du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées publiés en été et hiver 2013.

LES CRUES VUES DU CIEL

Photos : © Pascal Le Doaré



Les 17 et 18 juin derniers, une pluie torrentielle s'abattait sur les montagnes des Hautes-Pyrénées. Ajoutées à la fonte des neiges encore abondantes, ces pluies allaient gonfler irrésistiblement Gaves, Nestes et autres cours d'eau. Emportée par une ambition destructrice, l'eau s'est mise à déborder, creuser, attaquer, jusqu'à emporter des voitures, des maisons, des routes, et tout ce qui se trouvait sur son passage. Elle emportera aussi la vie de deux habitants des Hautes-Pyrénées.



La mobilisation des Haut-Pyrénéens est forte pour venir en aide aux communes sinistrées et les besoins sont importants. Le Conseil Général et la Préfecture ont mis en place une plateforme de coordination pour faciliter l'organisation des actions de solidarité auprès des sinistrés. Elle est chargée d'assurer la coordination entre les demandes d'aides et les propositions de dons, de bénévoles et de services.

↳ **Contacts : 05 62 56 77 74**
du lundi au vendredi, de 8h à 20h
solidaritestrucues65@cg65.fr

Dès le lendemain des crues, le 19 juin au matin, Michel Pélieu, Président du Conseil Général, accompagné de Gérard Boube, Président de la commission des routes et infrastructures, faisait le tour des vallées sinistrées en hélicoptère pour prendre toute la mesure des dégâts. Le soir même, le Président convoquait une réunion de crise avec les 12 représentants des principales entreprises de Travaux Publics du département et la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics. Grâce à une mobilisation de solidarité sans précédent des entreprises, les travaux débutaient dès le lendemain. Le jour suivant, une centaine d'engins étaient à pied d'œuvre sur le terrain.



Photos : © Pascal Le Doaré

APRÈS LES CRUES

Réparation des routes



Le 18 juin dernier des crues d'une exceptionnelle violence saccageaient le réseau routier départemental. Le Conseil Général, sous l'impulsion de son Président, a mené les travaux tambour battant. Moins de six mois plus tard, le Président fait le point sur les réparations.

Interview de Michel Pélieu,
Président du Conseil Général

départementales



« Près de 6 mois sont passés, où en êtes-vous des travaux de réparation des routes départementales ?

➤ **Michel Pélieu** : En 6 mois, le Conseil Général a investi 10 millions d'euros pour procéder aux réparations d'urgence sur les routes départementales. Il l'a fait sur ses propres deniers, sans aucune aide de l'État, ni même un engagement formel. Nous ne voulions pas attendre de recevoir les aides de l'État pour lancer les travaux. La priorité était d'abord de ne laisser aucun village isolé, de rouvrir les accès très rapidement et ensuite de conforter ces accès pour les rendre utilisables en conditions hivernales. Il fallait notamment que Barèges et Cauterets puissent réaliser la saison d'hiver dans des conditions normales. C'est un effort et une exigence qui étaient partagés par l'ensemble de mes collègues du Conseil Général. Mais 10 millions d'euros, c'est une somme considérable pour notre collectivité. Il a fallu racler les fonds de tiroir, économiser et improviser parce que j'avais mis un point d'honneur à payer rapidement les entreprises qui s'étaient fortement mobilisées au service du département. Aujourd'hui nous attendons l'aide financière de l'État pour nous permettre d'aller plus loin.

Comment avez-vous tenu ces délais serrés ?

➤ **M.P.** J'avais fixé au service des routes du Conseil Général le délai du 14 juillet, soit trois semaines, pour rétablir les principaux accès dans la vallée des Gaves. C'était court. Peu

de gens y croyaient. Mais ils l'ont fait ! Je dois vraiment saluer l'engagement de tous ces hommes, qu'ils soient dans les services des routes du Conseil Général et au Parc sous la houlette du directeur Philippe Debernardi et de son adjoint Franck Bouchaud, ou dans les entreprises. Ils n'ont ménagé ni leur peine, ni leur temps pour réparer les dégâts. Sans cet état d'esprit collectif et solidaire, rien n'aurait été possible. Et puis, on s'est affranchi des nombreux dispositifs réglementaires. Sans ça il nous aurait fallu des années pour aboutir. Et je dois remercier également le Préfet et ses services qui nous ont facilité la tâche.

Vous le disiez, les entreprises de travaux publics des Hautes-Pyrénées se sont fortement mobilisées au service du département ?

➤ **M.P.** Oui, elles ont démontré leur capacité d'aller au-delà de leurs préoccupations économiques directes et immédiates pour contribuer à l'effort collectif. Quand je les ai réunies au lendemain de la catastrophe, je leur ai demandé de se mobiliser efficacement sur la base de tarifs solidaires. L'heure n'était pas à la spéculation. Elles ont accepté spontanément et elles ont fait une proposition à la hauteur de l'enjeu. Didier Yedra a joué un rôle clé dans la mobilisation des entreprises, je veux qu'il en soit chaleureusement remercié.

Un dernier mot ?

➤ **M.P.** Nous n'avons évoqué que les dégâts à la charge du Conseil Général. Mais c'est toute la communauté des Hauts-Pyrénéens qui a été touchée par ces crues. À cet égard, je voudrais saluer également l'engagement de tous les élus locaux, de leurs équipes, et globalement de tous les services en charge de la sécurité civile qui ont travaillé d'arrache-pied pour venir en aide aux sinistrés et réparer les dégâts. Saluer également la solidarité dont ont fait preuve les habitants de ce département.



Itinéraire d'un chantier réussi

Nous sommes mercredi 19 juin, il est 14h. Le Président du Conseil Général, accompagné de ses services, est aux côtés de monsieur le Préfet à l'aéroport de Tarbes-Lourdes-Pyrénées pour accueillir les ministres Manuel Valls et Delphine Batho, venus se rendre compte des dégâts occasionnés par les crues exceptionnelles de la veille. Toute la nuit, l'eau a coulé et dévasté les vallées, arraché la route, emporté des maisons.

Le matin même, Michel Pélieu a voulu prendre la mesure des dégâts. La route est fermée, il survolera la zone en hélicoptère accompagné de Gérard Boube, Président de la commission en charges des routes et infrastructures au Conseil Général. La route départementale est impactée à 60 endroits, des villages sont isolés, le Président est encore stupéfait de ce qu'il a découvert. Dans l'attente des ministres, il se rapproche de ses services pour leur demander de convoquer les entreprises de travaux publics du département au Conseil Général, dès le lendemain matin. Il s'éloigne, l'équipe s'inquiète, il est un peu tôt pour convoquer les entreprises, l'analyse des besoins n'étant pas faite. Le Président se ravise, il revient vers ses services : « Non, pas demain, ce soir ! Je veux voir les entreprises dès ce soir au Conseil Général ». L'équipe reste interloquée. « C'est que d'habitude nous ne travaillons pas comme ça... » nous confiera Franck Bouchaud, le directeur des routes du Conseil Général. Non, d'habitude il faut faire un projet, rédiger un cahier des charges, lancer la consultation et choisir une entreprise. C'est la procédure prévue par la loi. Cela

prend plusieurs mois. Mais le Président sait qu'il n'a pas le temps de suivre la procédure et qu'il faut commencer les travaux au plus vite.

La réunion avec les entreprises

Invitées à 14h pour une réunion le soir même à 17h, toutes les entreprises ont répondu présentes ce mercredi 19 juin. Le Président explique qu'il faut intervenir au plus vite et que les procédures classiques ne peuvent être appliquées. Il demande aux entreprises de recenser les moyens dont elles disposent et de les mettre à la disposition du Conseil Général à des tarifs unitaires qu'elles voudront bien fixer (location de pelles, de semi-remorques, etc.). Didier Yedra, représentant de la « fédé », propose d'un commun accord avec l'ensemble des entreprises présentes une organisation centralisée à la fédé avec des tarifs uniques pour tout le monde. Dans ces conditions, les travaux pourront commencer dès le lendemain. « La réunion en urgence avec les entreprises, c'était LA bonne idée, c'est ce qui a permis de donner l'impulsion pour réaliser les réparations rapidement ; après ça, tout s'est enchaîné très vite, dans un bon état d'esprit » reconnaît Franck Bouchaud.

5-6 mois de chantier

Les travaux ont commencé dès le lendemain, le jeudi 19 juin. « Tout le monde était secoué et l'envie de réparer était énorme. Le soir, il fallait arrêter les pellistes et tous les gars qui travaillaient sur les chantiers sans compter leurs heures » raconte Franck Bouchaud, le directeur des routes. Il y avait beaucoup de

confiance entre les services du Conseil Général et les entreprises et « beaucoup d'échanges entre nous pour choisir les bonnes options de réparation. Face à l'ampleur des dégâts, on a eu besoin de mutualiser toutes les matières grises et toutes les énergies ». Techniquement, les travaux à réaliser étaient relativement classiques. Mais l'organisation, les quantités et les délais ont rendu le chantier exceptionnel. « Le Président avait fixé la barre très haut en termes de délai ! Ainsi, en 5-6 mois, nous avons réalisé 10 millions d'euros de travaux. Habituellement en une année on réalise moins de 9 millions d'euros de travaux routiers ».

30 millions d'euros de dégâts

Les services du Conseil Général évaluent à environ 30 millions d'euros le montant total des dégâts sur les routes départementales. 10 millions d'euros de travaux ont déjà été réalisés pour réparer en urgence et assurer notamment un accès sécurisé et durable à Barèges et Cauterets pour la saison d'hiver. « Le Conseil Général fait les travaux, l'État paiera » avait dit le Président de la République, François Hollande, lors de sa visite dans les Hautes-Pyrénées le 20 juin dernier. Le Conseil Général a réalisé 10 millions d'euros de travaux qui ont été payés aux entreprises, il attend maintenant la participation de l'État.

La mission interministérielle d'inspection

L'État peut apporter une aide aux collectivités impactées par la crue



Avant



Après

au titre du fond calamités qui permet d'aider la réparation des biens publics non assurables. Quatre départements (Haute-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Landes et Hautes-Pyrénées) et des dizaines de communes ont sollicité ce fond. Pour notre Conseil Général, c'est le seul auquel il puisse prétendre. Une mission d'inspection est venue dans les Hautes-

Pyrénées début juillet, elle était chargée de vérifier la réalité des déclarations de dégâts produites et de proposer des aides financières en fonction de la nature des travaux à réaliser et de la situation financière des collectivités concernées. Le Président leur a fait survoler les zones impactées en hélicoptère. « La mission souhaitait me rencontrer dans mon bureau pour évoquer

les dégâts, mais j'ai tenu à leur faire survoler les zones en hélicoptère pour qu'ils prennent bien la mesure du cataclysme que nous avions subi et qu'ils fassent des propositions d'aide à la hauteur de nos besoins ».

La mission a remis son rapport au Premier Ministre fin septembre. Le Conseil Général attend son arbitrage.

Interview de Didier Yedra, Vice-Président de la Fédération du BTP

Didier YEDRA est P.D.G. de la SOGEP, Société Générale d'Entreprises Pyrénéennes, une entreprise basée à Adé et spécialisée dans l'assainissement, l'eau potable, les réseaux routiers et le gaz. Il est également Vice-Président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics des Hautes-Pyrénées.

Une voix sombre, une carrure imposante, un regard bienveillant, Didier Yedra a tout d'une personne charismatique. Pas étonnant que cet homme ait obtenu l'adhésion de toutes les entreprises de travaux publics pour se mobiliser au service du département. Mais son charisme n'a d'égal que son humilité. Entretien avec un homme aussi discret qu'engagé.



Comment les choses se sont-elles enclenchées pour démarrer les travaux dans des temps record, dès le surlendemain des crues ?

Didier Yedra. Les choses se sont enclenchées de façon très simple. C'est à l'initiative du Président du Conseil Général que nous nous sommes tous rencontrés dans les locaux du Conseil Général, le mercredi soir à 17h. Quand nous nous sommes retrouvés là-bas, nous étions 15 entreprises, tous locaux, tous très touchés, tous très marqués par ce qui venait de se passer. Nous éprouvons un ressenti de solidarité très fort et le Président nous a demandé de nous mobiliser.

Qu'avez-vous décidé ?

D.Y. Pour pouvoir enclencher les travaux immédiatement, on a décidé d'un commun accord de mettre en place une organisation centralisée à la fédé (Fédération du bâtiment et des travaux publics) et de réaliser dans la soirée un bordereau de prix unitaire de matériel et de main-d'œuvre qui serait le même pour toutes les entreprises. Elles ont fait remonter à la fédé ce qu'elles étaient en capacité de mettre à disposition pour les chantiers. Nous avons désigné un responsable TP de la fédération dans chaque zone impactée. Le Conseil Général a fait de même en désignant un référent par zone. Et chaque soir, chaque

responsable de zone, après s'être mis d'accord avec le référent du Conseil Général, appelait la fédé pour faire part de ses besoins en moyens matériels et humains. Ce sont les permanents de la fédé qui organisaient la répartition des moyens par zone.

Est-ce habituel ce type d'organisation ?

D.Y. C'est une organisation unique, et c'est admirable que les entreprises aient accepté que toutes les demandes soient ainsi centralisées à la fédé. Les permanents de la fédé se sont transformés en planificateurs de travaux. Il y avait des grands tableaux. Il faut

une pelle ici, un tombereau là, quand est ce que tu finis à tel endroit ?... Je dois vraiment les féliciter parce que ce n'était pas leur métier de base. Mais face à la situation de crise, il fallait adopter une organisation de crise. C'était la seule façon pour déployer les moyens nécessaires le plus rapidement possible. Et puis, cela permettait d'une part, d'éviter que tout le monde parte en ordre dispersé et que ça devienne rapidement n'importe quoi, et d'autre part, de s'assurer que toutes les entreprises des Hautes-Pyrénées puissent participer, et en particulier celles qui traversaient une période difficile parce que dans les TP à ce moment-là ce n'était pas la joie.

Revenons un instant sur le bordereau de prix unique pour toutes les entreprises, c'était votre idée, c'est vous qui avez pris la parole lors de la réunion du mercredi soir au Conseil Général pour dire « Monsieur le Président nous sommes 15 entreprises autour de cette table, considérez que nous ne sommes qu'une seule à votre service »

» D.Y. Je ne veux pas tirer la couverture à moi, c'est d'un commun accord avec les entreprises qui étaient là. La fédé a fait la proposition de tarifs uniques pour tous, ils ont été acceptés de suite par les entreprises. On a voulu dire avec Antoine Nunes (Président de la fédé) : attention, on ne tire pas sur l'ambulance, on connaît la situation du département, les contraintes budgétaires du Conseil Général, tout ce qui sera dépensé aujourd'hui ne le sera pas demain. Et puis, on était là pour réparer NOTRE département, c'est notre territoire et tout le monde a réagi parfaitement. Nous savions qu'il allait falloir faire beaucoup d'heures, nous avons donc fait un effort sur les prix.

Les entreprises se sont senties concernées par l'effort qu'il fallait fournir

» D.Y. Exactement. La force de ce département c'est qu'il existe encore des entreprises indépendantes avec des gens d'ici. C'est leurs vallées, leurs familles qui ont été touchées. Il y avait beaucoup d'émotion.

Mais attention, il ne s'agit pas de taper sur les grands groupes, car nous avons la chance d'avoir dans ces grands groupes des personnes installées depuis longtemps dans les Hautes-Pyrénées qui se sentent aussi concernées par ce territoire, et qui ont été solidaires en tous points.

Et comment se sont passées les relations avec le Conseil Général ?

» D.Y. Dans cette circonstance, on a découvert des gens aussi bien dans les entreprises que dans les services du Conseil Général. Le regard qu'on se porte a changé. Et ça a permis de voir des deux côtés qu'on pouvait travailler en partenariat. Nous n'étions pas dans de simples relations contractuelles mais nous étions de vrais partenaires et ça, c'était nouveau pour certains, inattendu pour d'autres, mais tellement agréable à vivre !! Il y avait besoin de cette union des forces et des matières grises.

On est loin des procédures administratives classiques de marchés publics

» D.Y. Le Président voulait passer à l'action très vite. Il connaît bien les travaux publics, il sait que chez nous on est capable de s'engager simplement en se tapant dans la main. Une simple commande verbale a suffi. Il y avait une confiance réciproque, c'est ce qui nous a permis d'aller très vite.

Aucune entreprise ne s'est souciée, non plus, avant de commencer les travaux, de savoir quand et comment elle allait être payée à la fin. Et je me dois, au nom de toutes les entreprises, de remercier le Conseil Général qui a payé les entreprises plus rapidement que le délai prévu normalement.

Une conclusion ?

» D.Y. C'était une expérience très enrichissante au plan humain. Je ne souhaite pas que nous ayons à subir à nouveau de telles catastrophes mais on ne revivra sûrement pas de moments aussi forts. La solidarité et l'esprit de partenariat qui ont relié toutes les parties depuis quelques mois sont difficiles à entretenir dans le temps mais j'espère qu'il en restera quelque chose.

LES DATES

18 juin : les crues

19 juin matin : survol des zones impactées en hélicoptère par Michel Pélieu, Président du Conseil Général et Gérard Boube, Président de la commission routes et infrastructures

19 juin après-midi : visite de Manuel Valls, Ministre de l'Intérieur et Delphine Batho, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

19 juin : réunion des entreprises de travaux publics au Conseil Général

20 juin : début des travaux

20 juin : visite de François Hollande, Président de la République accompagné de Manuel Valls et Delphine Batho



Avant

Après

22 juin : visite de Sylvia Pinel, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme

27 juin : rétablissement sous conditions de l'accès à Viella

28 juin : rétablissement sous conditions de l'accès à Betpouey

28 juin : réouverture de la route de Viella

28 juin : rétablissement sous conditions de l'accès à Cauterets

2 juillet : rétablissement sous conditions de l'accès à Viey

3 juillet : rétablissement sous conditions de l'accès à Sers

11 juillet : visite de la mission interministérielle

12 juillet : rétablissement sous conditions de l'accès à Barèges depuis Luz

26 juillet : réouverture de la route de Betpouey

9 août : réouverture de la route de Sers

14 août : réouverture de la route de Barèges

20 août : réouverture de la route entre Beaucens et Villelongue

26 août : visite de Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

2 septembre : visite de Marylise Lebranchu, Ministre de la Réforme de l'État et de la Fonction publique

363 100 €
aux entreprises
sinistrées

Le Comité Départemental de Développement Économique, l'antenne opérationnelle du Conseil Général, s'est mobilisé en direction des chefs d'entreprises sinistrés en mettant en place une aide financière dès les premiers jours qui ont suivi la catastrophe.

Sous 3 jours, les PME/PMI, commerçants, artisans sinistrés, pouvaient percevoir jusqu'à 3000 € en aide d'urgence sous la forme d'un prêt à taux 0. Au final, 101 entreprises ont bénéficié de ce dispositif, soit un montant total de 283100 € d'aides attribuées.

Deux dossiers industriels ont également été financés pour 80000 € supplémentaires (La Truite des Pyrénées et TEDELEC). Pour Jean-Claude Palmade, Président du CDDE, « il s'agissait de répondre immédiatement aux urgences nées d'une situation exceptionnelle, au plus près des besoins des entreprises touchées ».

ENCHIFFRES (novembre 2013)

10 millions d'€ de travaux réalisés

15 700 heures de pelle mécanique

23 500 heures de camion et tombereau

11 000 m³ de béton

38 000 tonnes d'enrochements

29 000 tonnes de graviers

40 000 heures de travail (par les entreprises privées)

SORTIES DE LA DOUCHE

LES HAUTES-PYRÉNÉES
sont plus pimpantes que jamais pour
vous accueillir en vacances cet été !



L'ÉTÉ EST ARRIVÉ, ICI ON EST PRÊT !

Excellente nouvelle ! Même si le ciel a tenté impétueusement de leur tomber sur la tête, le Pic du Midi, le Cirque de Gavarnie, le Col du Tourmalet, Cauterets et son Pont d'Espagne, Lourdes et ses sanctuaires, les lacs et les vallées, les villages et leurs clochers, toutes ces merveilles dont les Hautes-Pyrénées ont l'exclusivité, elles sont toujours là. Plus étourdissantes que jamais. Plus précieuses aussi. Impatientes de vous

accueillir. Elles ne sont d'ailleurs pas les seules. Fiers de leur terre dont ils connaissent et respectent depuis toujours la force et la beauté, les Haut-Pyrénéens ont l'enthousiasme et la générosité du Sud Ouest et comme principal souci de vous faire passer des vacances réussies. Parce que dans les Hautes-Pyrénées, les vacances c'est sacré !

INFORMATIONS/RÉSERVATIONS

☎ 05 62 56 70 00

www.tourisme-hautes-pyrenees.com

COMMUNICATION

Les vacances malgré tout !

Suite aux crues exceptionnelles qui ont frappé le département, Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement (HPTE) a décidé de communiquer très rapidement et fortement auprès du grand public.

OBJECTIFS : soutenir les professionnels du tourisme et rassurer les vacanciers par une campagne originale.

Questions à Isabelle Pélieu,

Directrice de **Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement** (HPTE)

Faut-il craindre pour les retombées touristiques après les inondations de juin 2013 ?

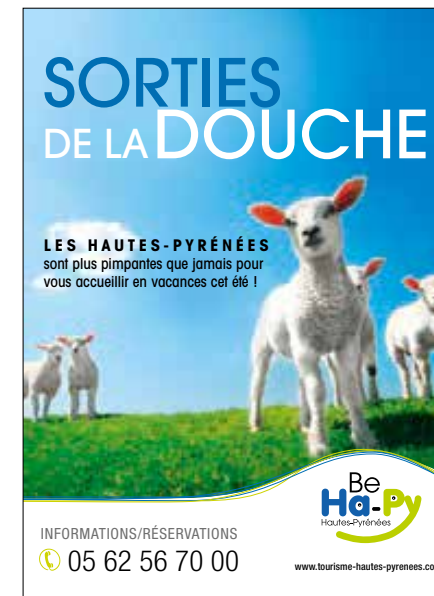
▾ Oui, on peut craindre effectivement que les images de crues qui ont tourné en boucle sur les télé à quelques jours du coup d'envoi des vacances ne soient pas sans effets sur la fréquentation touristique cet été. C'est précisément pour tenter de contrebalancer ces effets que nous avons voulu réagir très rapidement pour véhiculer une image rassurante. Dire que les Hautes-Pyrénées répondaient présent pour le grand rendez-vous des vacances était essentiel. Pendant que les équipes techniques s'organisaient aussi vite que possible pour dégager les routes, rétablir les circulations, nous sommes donc tout de suite passés à l'action avec les acteurs touristiques du département pour rassurer nos clients et motiver les indécis.

Qu'avez-vous mis en place ?

▾ Pour pouvoir informer et rassurer les touristes, nous avons suivi deux pistes.

D'abord, et c'est essentiel, nous avons fait un point aussi précis que possible, avec l'aide de la CCI et des offices de tourisme sur tout ce qui était ouvert, ce qui allait rouvrir. Dès la semaine qui suivait les crues et les inondations, nous étions en mesure de publier un état des lieux touristique précis et un bulletin journalier des conditions de circulation sur les routes départementales.

Enfin, nous avons très rapidement conçu et publié une campagne de communication pour dire à tout le monde en substance « *le ciel a tenté de nous tomber sur la tête. Mais nous sommes toujours là, prêts à vous accueillir* ». Pour faire passer ce message, nous avons volontairement choisi un ton décalé qui témoigne de notre force de caractère de Haut-Pyrénéen. Une force de caractère que nous avons pu largement constater sur le terrain. Cette campagne a été diffusée dans les tout premiers jours du mois de juillet dans la presse nationale et régionale et également sur internet.



Quels sont les résultats ?

▾ C'est trop tôt pour le dire. L'essentiel était de réagir vite pour faire – un peu – contrepoids aux messages catastrophistes des médias. Il était important de soutenir les acteurs touristiques. Tout faire pour ne pas ajouter un désastre économique aux souffrances physiques et morales.

Et puis, témoigner.

Témoigner de la réactivité des habitants et des élus, témoigner de leur détermination et de leur courage. Les premières réactions sont très positives. Les retours des internautes nous ont notamment faits chaud au cœur. Ils relaient notre information, parlent avec émotion de la beauté de nos montagnes, de la force de ses habitants et nous assurent qu'ils seront là et bien là cet été. C'est exactement le type de réactions que nous espérons susciter.

« *The show must go on!* »

▾ INFOS : **LA BOUTIQUE DES HAUTES-PYRÉNÉES** - Tél. : 05 62 56 70 00 - laboutique@cg65.fr

Retour en images





Téléchargez et partagez
cette édition spéciale
HAUTES-PYRÉNÈES CRUES 2013



HÔTEL DU DÉPARTEMENT, 6 rue Gaston Manent. CS 71 324
65013 TARBES CEDEX 09
05 62 56 78 65 - www.hautespyrenees.fr